

PERMIS DE CONDUIRE

Vos démarches de permis de conduire évoluent et se font désormais en ligne. Les guichets permis de conduire sont fermés à compter du 31 juillet 2017.

Pour les personnes n'ayant pas accès à internet, un point numérique est à votre disposition en préfecture et sous-préfectures de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Muni de vos pièces justificatives, un agent médiateur vous accompagnera dans vos démarches en ligne.

→ Mes démarches accessibles uniquement en ligne

- Suivi de la fabrication et de l'expédition de mon permis de conduire : [cliquez ici](#)

Quand votre permis de conduire apparaît sous le statut « **Permis de conduire en attente à la préfecture.** », vous devez vous présenter directement au guichet 40 muni de votre pièce d'identité et de votre ancien permis de conduire (ou déclaration de perte ou vol). Le guichet 40 est ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13 à 16h.

- Consultation du nombre de points de mon permis de conduire : [cliquez ici](#)
- Demande de permis de conduire dans les cas suivants : [cliquez ici](#)
 - perte de permis de conduire
 - vol de permis de conduire
 - détérioration de permis de conduire
 - fin de validité du permis de conduire dont le renouvellement nécessite un avis médical
 - changement d'état-civil
 - conversion de brevet militaire
 - validation d'un diplôme ou d'un titre professionnel
 - réussite à l'examen du permis de conduire (toutes catégories , AM inclus)
 - validation d'une formation (B96, A2 en A, ...)
- Echange de permis étranger uniquement sur rendez-vous : [cliquez ici](#)

→ Mes démarches accessibles uniquement par courrier

- Permis international : [liste des pièces](#)

- Demande d'attestation pour transport public de personnes, ambulances et ramassage scolaire :
liste des pièces

J'envoie ma demande à l'adresse suivante :

Préfecture de l'Essonne

DPAT / PC

CS 10 701

91 010 Evry Cedex

→ **Mes contacts**

- ✓ Pour un renseignement d'ordre général sur mes démarches en ligne :
<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/>
- ✓ Pour le suivi de mon dossier en ligne, je **contacte l'ANTS** : 0810 901 041 ou via le formulaire de contact sur votre compte ANTS
- ✓ Pour toute demande non mentionnée précédemment :
pref-permisdeconduire@essonne.gouv.fr